

# Garantie Modèles à cabine avancée 2013 ou plus récents (non hybrides)

## Description

Mois/ millage (km)

### Durée de la garantie de base

Offre la protection de garantie contre les défauts de matériaux ou main-d'œuvre durant 36 mois, kilométrage illimité. Inclut le remorquage\* jusqu'au concessionnaire Hino le plus près, pour les défauts sous garantie. (Les ajustements et pièces consommables comme les ampoules ou fusibles sont couverts pour une période de 90 jours/ 5 000 km. Les batteries sont couvertes durant 12 mois).

36 mois/ kilométrage illimité

\* jusqu'à un maximum de \$1000 par remorquage

### Moteur

Offre la protection de garantie contre les défauts de matériaux ou main-d'œuvre durant 60 mois/ 280 000 km pour toutes les composantes internes du moteur, et pour les composantes\* suivantes : bloc-cylindres, tête, pompe à carburant, injecteurs, turbocompresseur et carter de volant.

60 mois / 280 000 km

\* Exclut les joints d'huile, joints d'étanchéité et les joints toriques après l'expiration de la période de garantie de base

### Garantie des émissions

Offre la protection de garantie contre les défauts de matériaux ou main-d'œuvre pour le système de contrôle des émissions durant 60 mois/ 160 000 km, selon la première éventualité.

60 mois / 160 000 km

### Longerons et traverses du châssis

Offre la protection de garantie contre les fissures structurales causées par un défaut de matériau et de main-d'œuvre durant 60 mois, kilométrage illimité.

60 mois/ kilométrage illimité

### Cabine

Offre la protection de garantie contre la corrosion et la perforation de la structure de la cabine durant 60 mois, kilométrage illimité.

60 mois/ kilométrage illimité

### Boîte de vitesse automatique : AISIN A465

La garantie couvre la réparation ou le remplacement pour corriger tout mauvais fonctionnement de la boîte de vitesse résultant d'un défaut de matériau ou de main-d'œuvre durant la période couverte.

60 mois / 280 000 km

\* Exclut les joints d'huile, joints d'étanchéité et les joints toriques après l'expiration de la période de garantie de base

### Essieu arrière

Fournit une garantie pour les défauts de matériau ou de fabrication pour 60 mois ou 280 000 km, selon ce qui survient en premier.

60 mois / 280 000 km

\* Exclut les joints, les roulements et les composants de fin de roue après expiration de la période de garantie de base